

22 AVR. 2026

ALA SOUS-PREFECTURE

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 avril 2026

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

18

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Etaient présents : **18**

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, GEISS Agnès, MEYER Christine, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEs Anne, BELZUNG Baptiste, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, STEFFEN Philippe, ALVES-MULLER Marina.

Était absent : **1**

Excusé : FUTSCH Virginie

Non excusé : /

Procuration : Mme FUTSCH Virginie a donné procuration à Mme SAUNER Monique

Délibération N°2026/19

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES (CLEE)

Le Maire explique que la composition de la CLEE est obligatoirement la suivante :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
- 2 conseillers appartenant à la seconde liste.

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DESIGNE Thomas SPROESSER, Christine MEYER, Corinne ANSELM, Philippe STEFFEN et Marina ALVES-MULLER pour siéger à la Commission de Contrôle des Listes Electorales.

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 17 avril 2026
Le Maire, Yves KELLER

